



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **Du Mardi 5 janvier 2016 à 20 H 30**

L'an deux mil seize, le cinq janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 30 décembre 2015, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur François GUITON, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs François GUITON, Jean-Paul BUCHAILLAT, Aline BILLOTTE, Marie-Noëlle CHASSOT, Bernard GUY, Nicolas LAMY, Louis POILLOUX, Patricia GUICHON, Nathalie BEUROIS, Brigitte JACQUET, Jean-Pierre MICARD, Charles JACQUES-Y-BARON, Jean-Pierre ROUAH, Emmanuel RAT (arrivé à 21 H 25).

Absents excusés : Madame Marie-Claude DAUVERGNE

Pouvoirs : de Madame Marie-Claude DAUVERGNE, à Monsieur Louis POILLOUX

Secrétaire de séance : Madame Patricia GUICHON

Aucun conseiller n'ayant d'observation quant au compte rendu de la réunion du 29 octobre 2015, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

01-CONSTRUCTION D'UNE MAISON MEDICALE – CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le choix du Maître d'œuvre avait initialement été décidé par le Conseil Municipal dans sa séance du 22 septembre 2015. Or, pour des motifs d'intérêt général lié à une insécurité juridique, la consultation relative à cette mission de maîtrise d'œuvre a été déclarée sans suite par arrêté du Maire en date du 30 novembre 2015.

Un nouvel appel public à la concurrence a été lancé pour une date limite de réception des offres fixée au 30 décembre 2015.

Monsieur BUCHAILLAT présente le procès-verbal d'ouverture des plis du 31 décembre 2015. Six offres ont été reçues conformément aux conditions établies dans le dossier d'appel d'offres.

Cabinet Sandrine Tissot de Champagnole : 8.75 % du montant des travaux

Cabinet Beuret Ratel à Lons : 8.50 %

Cabinet Sandrine Cartalier à Bletterans : 7.90 %

Cabinet AddiCT Architecture à Lons-le-Saunier : 8.50 %

Cabinet Georges Ladoy à Chilly le Vignoble : 9.50 %

Cabinet MBA à Pontarlier : 7.50 %

Après étude et délibération, le Conseil Municipal, par 12 voix POUR et 2 voix pour le Cabinet CARTALIER (JP Micard et C Jacques-Y-Baron), retient l'offre du Cabinet MBA de Pontarlier pour 7.50 % du montant HT des travaux et autorise le Maire à signer le marché et toutes les pièces s'y rapportant.

02 – SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Monsieur le Maire présente le S.D.C.I. au Conseil Municipal qui en prend acte mais ne désire pas se prononcer sur ce schéma.

03 – ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Les prévisions portent sur :

- Construction d'une maison médicale
 - Salle des fêtes : réfection parquet, ascenseur, alarme
 - Passerelle : reprise du chemin piéton et des abords et rampe
- Arrivée de Mr RAT (21 H 25)*
- Aménagement divers de stationnement et suite de réfection de trottoirs
 - Bâtiments des écoles : étanchéité du toit terrasse, cheminée, planches de rives, Zinguerie.
 - Portails des écoles

04 – ASSURANCES :

Afin de rechercher les possibilités de faire des économies, une révision des contrats d'assurance des matériels, des bâtiments et pour la couverture assurance des arrêts des salariés a été engagée. Quatre compagnie ont été sollicitées : AXA, GAN, ALLIANZ ainsi que GROUPAMA et le CIGAC pour une révision. Après étude des offres, le conseil maintient la contractualisation auprès de GROUPAMA qui présente de meilleures propositions.

04 – COMPTE-RENDUS

- Conseil d'école
- Syndicat des Eaux du Revermont
- Sicopal

05 – QUESTIONS DIVERSES

- Bacs à verre près de la Charmille : Face à l'incivilité de personnes indélicates qui laissent traîner leurs cartons et leurs sacs qui terminent le plus souvent dans la Sorne, et même des bouteilles brisées aux pieds des containers et sur le passage piétons, le conseil municipal, à l'unanimité, maintient sa décision de retirer les containers à verre située à proximité de la passerelle à compter du 1^{er} février. Le verre usagé devra être déposé à la déchetterie rue Louis Rémy.
- Fleurissement : prix obtenus en 2015 : Messia obtient le 5eme prix dans sa catégorie pour les villages fleuris et le 6eme prix ex aequo pour les mairies fleuries. La maison de Monsieur Knecht est récompensée à titre individuel.
- Statistiques de consultation du site internet de la commune. Il sera demandé à la société Jordel-Média de procéder à une mise à jour du site pour améliorer la consultation du site à partir des téléphones portables et des tablettes.
- Statistiques de fréquentation de la bibliothèque municipale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00

Le Secrétaire de séance, **Patricia GUICHON**

Le Maire, **François GUITON**